

Politiques de l'École de danse

Frais annuels

La Girandole demande les frais annuels suivants:

- **Frais du cours** (voir le site web) qui incluent les coûts associés à la production des spectacles et les costumes.
- **Frais d'adhésion annuels à l'Association** 35\$ par membre à payer **avant** l'inscription.

Qu'est-ce qu'un membre de l'association ?

Une personne devient membre de l'association appartient à notre communauté culturelle et artistique. Être membre donne certains droits, tels que : le droit de vote à l'assemblée générale, donc la possibilité de s'impliquer au décisions importantes.

Les coût vous concerne? Nous vous invitons à venir rencontrer l'administration : nous sommes ouverts à discuter de solutions adaptées à votre situation (paiement différé, échelonné, ou autres arrangements).

Notre priorité : que personne ne soit exclu pour des raisons financières.

Remboursement

La Girandole accepte les inscriptions et les annulations jusqu'au 30 septembre.
Veuillez prendre note que le frais d'adhésion à l'Association n'est pas remboursable.

Les frais d'inscriptions ne sont pas remboursable à partir du 1er octobre (sauf en cas d'urgence ou de problème médical).

Politique langagière

L'Association La Girandole est le seul organisme de danse francophone à Edmonton et offre tous ses cours uniquement en français.

L'élève doit au minimum comprendre les instructions données en français.

C'est un environnement idéal pour vivre pleinement sa francophonie ou son amour de la danse en français, que l'on soit francophone ou francophile !

Présences / Absences

La Girandole s'attend à ce que tous les élèves arrivent à l'heure et sont prêts à danser. Cela veut dire que l'enfant est déjà en tenue de danse, porte les chaussures de danse demandées, a rempli sa bouteille d'eau et a utilisé la toilette. En cas d'absence, la Girandole demande se faire avertir soit par téléphone (780-468-0057) ou par courriel, ou en avertissant directement l'enseignant.e de danse.

Après **deux absence non-excusee** (aucun avertissement n'a été partagé avec le bureau ou l'enseignant.e), la Girandole se chargera d'appeler le parent ou tuteur. Après **quatre absences non-excusee** dans une session, l'enseignant.e se réserve le droit de retirer l'élève du spectacle annuel.

La Girandole peut accommoder des cours de rattrapage pour les élèves qui ont manqué des sessions avec un coût extra afin de payer le temps de l'enseignant.e. Les cours hybrides ne seront pas offerts cette année.

Mesures sanitaires

Afin de prioriser la santé de tous, la Girandole demande de ne pas apporter votre enfant aux studios s'il/elle est malade.

Déposer / Ramasser

La Girandole demande aux parents ou tuteurs de déposer les enfants devant les locaux de la Girandole, 5 minutes avant le début du cours et de les récupérer après le cours dans un délai raisonnable. La Girandole demande à ce que le danseur entre et quitte seul afin de ne pas congestionner l'espace de bureau et l'entrée.

Dans le cas où le danseur doit attendre un parent ou tuteur après le cours, la Girandole se chargera de s'assurer qu'il ou elle **attend dans le bureau** et non l'entrée ou le stationnement du bâtiment.

Observation et invités

Afin de favoriser l'apprentissage des danseurs, les parents ne sont pas admis dans les studios pendant les heures de cours. Les parents et les amis des élèves seront invités à regarder les danses dans le format du spectacle de Noël et du spectacle annuel.

Cette année, la Girandole offre 1 cours ouvert aux amis des élèves. La Girandole encourage les familles de l'école de danse de participer aux événements organisés pendant l'année.

Spectacle annuel

La Girandole organise chaque année un spectacle annuel à la fin de la saison artistique. Cette année, le spectacle se déroulera **le dimanche 27 Avril 2025**. La Girandole demande aux parents d'avertir le bureau dans le cas où l'enfant ne pourra pas participer au spectacle le plus tôt possible.

Règlements de studio

- *SVP apportez une bouteille d'eau ou un thermos avec un couvercle fermé et **étiquetée avec le nom**.*
- *Pas de gomme ou de nourriture dans les studios. Dans le cas où un enfant a besoin de manger une collation entre les cours, il est demandé qu'il ou elle mange à l'entrée ou au bureau de la Girandole.*
- *La Girandole se dégage de toute responsabilité en cas de vol dans ses locaux. SVP ne pas apporter ou bien sécuriser vos items précieux tels que les téléphones cellulaires, les jeux vidéos, les iPods ou iPads ou autre accessoire électronique. Une boîte "objet trouvés " se trouve a l'entrée et est vidée 1 fois par mois.*
- *Seulement les souliers de danse sont permis dans les studios de la Girandole afin de maintenir la bonne condition du plancher.*
- *Veillez respecter la tenue vestimentaire demandée par l'enseignant.e ou le style de cours. La Girandole s'attend à ce que l'élève arrive avec les cheveux attachés et aucun bijoux afin de réduire les distractions.*
- *La Girandole n'a pas aucune tolérance pour l'intimidation ou le manque de respect envers les autres, les enseignants.es, la direction ou l'équipe du bureau.*